

De: Accès à l'information - Montérégie
Envoyé: 6 juin 2024 14:06
À:
Objet: RE: 200868362_38 1ere avenue, terrasse vaudreuil
Pièces jointes: 200868362_Documents transmis.pdf; Art. 53-54.pdf; Avis de recours.pdf

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 23 mai dernier, concernant le 38, 1^{ère} Avenue à Terrasse-Vaudreuil.

Vous trouverez, en pièces jointes, les documents visés par votre demande.

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information
Bureau de la Montérégie / XP

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

www.environnement.gouv.qc.ca



URGENCE

ENVIRONNEMENT QUÉBEC

T-16-931125310

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

Date de l'événement : 93-10-26 Heure : ___ h ___ min

Org. impl. : M. DANIEL SEERY

Adresse : 38, 1^o AVENUE TERRASSE VALDREUIL

Endroit de l'acc. : 38, 1^o AVENUE

Catégorie d'urgence : 3/2/1

Tél. : art. 53-54

N° de Ville : 72210

Ville : TERRASSE VALDREUIL

Produit en cause

HUILE À
CHAUFFAGE

État du produit L/S/G (L)

Non classifié

Classification

ONU(UN)NA-

3.2

1202

QUANTITÉS

Imp. : ___ Dév. : 800L

Rec. : ___ Sans dév. : ___

ORGANISMES AVISÉS (O/N) ___

DGSC ___ DSC ___ AUTRES ___

CONTAMINATION

Eau

Air

Sol

✓

Explications : RÉSERVOIR QUI S'EST VIDÉ DE SON
HUILE PAR UNE PETITE FISSURE

Type d'acc. : Route : ___ Ferro : ___ Marit : ___ Aérien : ___ Réser : ___ Dév. sauvages : ___ Autres : X

Explications : RÉSERVOIR PERFORÉ

Signalé par : DANIEL SEERY

Appel reçu à : 10h15min

Organisme : PROP.

art. 53-54

Tél. : ___ Date : 93-11-25

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie (O/N) (O)

Émission d'un certificat d'urgence (O/N) (___)

Urgence-Environnement Québec : JOCELYNE AUGER

Rendu sur les lieux à 13h00min

Quitte les lieux à 13h30min

Représentant de la cie impliquée : M. DANIEL SEERY

Responsables municipaux : ___

Autres : ___

Transféré à : VALL

N° de circulation : ___

ZONE : ___

X : ___

Y : ___

PÉRIODE DE TRAITEMENT

Int. X Ext. ___ Comb. ___

COMPTE RENDU DE L'ÉVÉNEMENT : Le dévernement remonte à plus
d'un mois... Les assureurs de M. Seery lui ont conseillé
de nous appeler...

Signature : Jocelyne Auger Date : 93/11/26

Le réservoir est installé sur le sable à l'intérieur.
L'huile s'est infiltrée complètement autour du
réservoir et a pu migrer jusqu'au pœ
dans ce secteur.

M. Seery contactera une compagnie pour faire
la décontamination et nous informera

Note: Dans ce secteur quelques résidents ont
encore des puits fonctionnels qui ne
servent pas à la consommation humaine
mais servent à l'occasion pour arroser
les pelouses (information fournie par
M. Léo Requinbald inspecteur municipal adjoint
de M. Lemieux.)

Signature: Jocelyne Auger Date: 93 11 26

URGENCE

ENVIRONNEMENT QUÉBEC

MONTÉRÉGIE

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 4470

NO LIEU : X2005720

ANCIEN NO GTC : 16922

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Seery, Daniel

NOM DE LA FICHE GTC : Seery, Daniel Ouellette, André

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) receteur(s) affecté(s) : Sol

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

38, 1re Avenue
Terrasse-Vaudreuil (Québec)

MUNICIPALITÉ

Terrasse-Vaudreuil

MRC

Vaudreuil-Soulanges

CODE POSTAL

J7V 3T6

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

182-108

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE DU QUÉBEC

1574783

CADASTRE

Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, Paroisse de

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,388825

LONGITUDE : -73,9953638889

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Impact manifeste

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² :

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² :

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : Plage B-C

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

MONTÉRÉGIE

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 4470

NO LIEU : X2005720

ANCIEN NO GTC : 16922

TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 1993

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

Benoit, Paul

DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU

QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT

AVANT TRAITEMENT

APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M² :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M³ :

ANNOTATION DE LA FICHE

Élément déclencheur : La perforation du réservoir d'huile à chauffage d'une capacité de 900 litres, situé dans un sous-sol en terre, a causé une contamination importante du sol environnant.

Propriétaire : réf. : 27 août 2001

Technique de réhabilitation : L'excavation du sol contaminé a dû se faire en trois étapes car la fondation a dû être renforcée pour empêcher d'affecter la structure de la maison. De plus, le critère résidentiel n'a pas pu être atteint, mais elle a été confinée pour empêcher la propagation de la contamination.

À JOUR LE 28 AOÛT 2001 PAR V.V. ET MLÉ

DATE DE CRÉATION : 1990-01-01

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2009-06-11

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2024-06-06

Thiboutot-Goyette, Joëlle

De: Thiboutot-Goyette, Joëlle
Envoyé: 12 décembre 2016 11:46
À: 'lily.ducharme@terrasse-vaudreuil.ca'
Objet: Résumé pour le 38, 1er avenue

Bonjour Madame,

Suite à notre discussion de jeudi dernier, voici un résumé des faits.

Il y a bel et bien eu un déversement accidentel d'huile et de graisses en 1994 sur la propriété du 38, 1ere avenue à Terrasse-Vaudreuil (principalement des hydrocarbures pétroliers C10-C50). Le terrain a été réhabilité par excavation, mais une quantité inconnue de sols contaminés au critère B-C a été laissé en place car l'excavation menaçait la structure du bâtiment. L'entreprise mandatée a par la suite disposé de la chaux par-dessus le terrain pour bloquer les odeurs, a par la suite déposé une couche de gravier et coulé une dalle de béton pour confiner les sols contaminés.

art. 53-54

art. 53-54 Par contre, nous la rassurons que la quantité n'est pas importante et comme il s'agit d'un vide sanitaire, le risque est mineur. De plus, comme plus de 20 ans ce sont écoulés depuis les évènements, il est possible que la dégradation naturelle ait opéré et que la quantité restante soit sous la limite des critères pour un résidentiel (pour valider, il faudrait faire des analyses de sols).

2 options s'offrent à elle. 1) Ne rien faire. Par contre, si elle décide de vendre, elle est tenue de déclarer la présence de contamination sur le terrain. 2) Elle peut demander une modification de la fiche des terrains contaminés. Pour ce faire, nous lui expliquons que si elle veut une modification de la fiche de gestion des terrains contaminés, nous devons avoir une preuve comme quoi la contamination respecte les normes en vigueur pour un usage résidentiel. Elle doit donc engager une firme spécialisée qui viendra faire des forages et prendra des échantillons de sols qui seront analysés. Si elle décide de réhabiliter le terrain (s'il y a encore de la contamination), elle devra par la suite nous fournir un rapport d'un expert accrédité qui prouve le retrait des sols contaminés. Le dossier sera analysé au ministère et s'il est jugé conforme, le terrain sera indiqué comme réhabilité.

Merci

Joëlle Thiboutot Goyette, Bsc. Géo jr.

Analyste industriel, volet contamination des sols

Développement durable, Environnement et Lutte contre les Changements climatiques

201, Place Charles LeMoine, 2e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Tél.: 450.928.7607, poste 286

Fax.: 450.928.7625